

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2024-06-0536

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 juin 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2024-06-0536 autorisant un projet d'habitation portant le numéro de demande 2023-2337 pour la propriété située aux 301-303-305-309, rue Saint-Jacques et 64, rue Saint-Antoine Sud, en vertu de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q., 2024, chapitre 2), initialement adoptée sous le projet de résolution numéro PR01-2024.
2. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 17 juin 2024.
3. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 3 juin 2024 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 17 juin 2024.

Donné à Granby, ce 21 juin 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 21 juin 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 21 juin 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier